

LES ENJEUX SOCIÉTAUX DE L'ÉVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE

L'évaluation de l'utilité sociale est un enjeu pour les structures qui se lancent dans de telles démarches, mais elle constitue aussi un enjeu pour la société dans sa globalité. Quatre niveaux d'enjeux peuvent être identifiés :

CONFORTER UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

S'interroger sur l'évaluation de l'utilité sociale contribue à la construction d'un modèle de développement solidaire.

Notre société s'appuie sur un modèle à dominante économique et, de surcroît, sur une vision économique à modèle unique comme le traduisent des indicateurs tels que le taux de croissance. L'utilité sociale se réfère à un autre système de valeurs où sont mises en avant des notions comme le lien social, la citoyenneté... En ce sens, l'évaluation de l'utilité sociale propose les bases d'un autre modèle de société à travers l'élaboration de critères et indicateurs qui se réfèrent à des valeurs sociales et solidaires. Ce cadre de réflexion rencontre l'intérêt d'une partie grandissante de l'opinion publique sensibilisée aux questions sociales et environnementales.

VALORISER LA PLUS-VALUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les acteurs de l'ESS ne se retrouvent pas nécessairement dans les critères d'évaluation classiques comme le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée ou même le nombre d'emplois créés car ils ne traduisent pas ou mal leur apport à la société. Avec l'évaluation de l'utilité sociale, les acteurs de l'ESS peuvent affirmer et justifier leur plus-value auprès des partenaires que sont l'État et les collectivités locales et en direction des usagers, des bénéficiaires et plus largement des citoyens. Ces résultats objectivent les apports de l'ESS et permettent de positionner ce secteur au regard de l'économie classique.

PARTICIPER A UNE DÉFINITION PARTAGÉE DE L'UTILITÉ SOCIALE

La notion d'utilité sociale est de plus en plus utilisée. Des projets récurrents de labellisation visent à clarifier cette notion. Elle aura d'autant plus de poids qu'un accord se construira sur sa définition entre les acteurs de l'ESS, les pouvoirs publics et plus largement la société.

La co-construction de l'utilité sociale avec les partenaires publics est aussi un enjeu pour les acteurs de l'ESS. Elle reconnaît la légitimité et la capacité de la société civile à définir ce qui est utile. Les acteurs de l'ESS peuvent être force de proposition auprès des Pouvoirs publics pour s'accorder sur une définition commune de l'utilité sociale. Les travaux sur l'évaluation de l'utilité sociale contribuent à cette co-construction en faisant émerger des indicateurs d'utilité sociale. Ils participent à l'émergence d'une convention sociopolitique sur l'utilité sociale.

PERMETTRE UNE APPROPRIATION DE LA DÉMARCHÉ ÉVALUATIVE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'évaluation s'est beaucoup développée depuis une vingtaine d'années, mais demeure, notamment en France, entre les mains des pouvoirs publics. Elle reste trop souvent cantonnée à l'évaluation de l'action publique. Les citoyens y sont peu associés et les acteurs du tiers-secteur ne se sont pas appropriés ces démarches.

Chacun a pourtant une totale légitimité à participer à la définition de ce qui est utile à la société puisqu'il en fait partie et est, en ce sens, concerné. Une évaluation qui associe les citoyens à la définition de l'utilité sociale est un acte qui reconnaît la citoyenneté de chacun et chacune, quelle que soit sa position dans la société. Chacun peut porter un jugement sur ce qui est utile socialement.

Pour les acteurs du tiers-secteur, l'évaluation permet de suivre et piloter les projets, de rendre compte de son travail... Elle peut être au service de la dynamique associative.

S'approprier l'évaluation est un enjeu pour les acteurs de l'ESS et pour tous les citoyens. La maîtrise du processus évaluatif garantit une participation à la définition du référentiel d'évaluation qui fixe les critères sur la base desquels l'analyse et le jugement seront effectués.